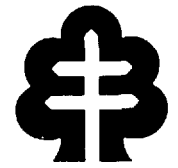


ASSOCIATION SUISSE CONTRE LA TUBERCULOSE ET LES MALADIES PULMONAIRES



But

L'Association suisse et les ligues cantonales ont pour but de lutter contre la tuberculose et les maladies pulmonaires, et cela surtout par l'information, la prévention, le contrôle des malades ayant terminé leur cure, l'aide sociale aux malades et à leurs familles.

Organisation

Les premières organisations antituberculeuses suisses sont nées peu après le début du siècle et sont dues à l'initiative privée. Aujourd'hui, il existe une ligue dans chaque canton, elles sont chapeautées par l'Association suisse et entretiennent ensemble plus de 300 dispensaires. Elles collaborent étroitement avec l'œuvre d'entraide «Das Band». Depuis 1971, les organisations antituberculeuses ont étendu leur activité aux maladies pulmonaires non tuberculeuses.

Tâches

1. Association suisse contre la tuberculose et les maladies pulmonaires

- Elle informe la population sur la maladie
- Elle favorise la recherche et tient chaque année une journée scientifique en commun avec la Société suisse de pneumologie
- Elle met sur pied un cours de perfectionnement annuel pour les assistants sociaux et les infirmières
- Elle récolte des données statistiques et les interprète
- Elle édite des directives sur la lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires
- Elle entretient des relations avec les autorités et les organisations suisses et étrangères qui poursuivent des buts analogues aux siens
- Elle s'occupe de l'aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires
- Elle édite un bulletin qui paraît huit fois par année

2. Les ligues cantonales contre la tuberculose et les maladies pulmonaires

- Elles organisent des campagnes de vaccination pour prévenir la tuberculose
- Elles lancent des campagnes de radiophotographie pour le dépistage précoce des maladies pulmonaires
- Elles veillent à ce que les tuberculeux se fassent contrôler une fois terminée la cure
- Elles conseillent les malades et leurs familles placés devant des problèmes sociaux
- Elles louent des inhalateurs et des respirateurs aux insuffisants respiratoires
- Elles procèdent aux examens d'entourage après la découverte d'un cas de tuberculose
- Elles soutiennent l'association «Das Band» en vue de mettre sur pied des cours de gymnastique respiratoire

Données statistiques 1982

| | |
|--|--------|
| Radiophotographies | 715741 |
| Tests tuberculiques | 289634 |
| Vaccinations BCG | 92298 |
| Tuberculeux suivis | 12757 |
| Malades pulmonaires suivis | 19089 |
| Personnes soumises à un examen d'entourage | 19278 |
| Hospitalisations | 3401 |

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat central de l'Association suisse contre la tuberculose et les maladies pulmonaires, Fischerweg 9, 3001 Berne, téléphone 031240822, où l'on peut également se procurer l'adresse des ligues cantonales et de leurs dispensaires.